

# PRIMUS DE L'AUBE

Kantje's Ronaldo (Nf)x Udou des Etangs(Nf)  
x Adoro AlMaury(Ar)



Noir, 1m47, né en 2003  
chez Erwan CHASSAIN  
à St Julien de concelles (44)

ORIGINE : KANTJE'S RONLODO (Watershof Pretendent x Merrie Moscan) et LOCUST DE GRANGE (Pfs) par UDOU DES ETANGS (Nf) et UNBREAKABLE (Pfs) par ADORO AL MAURY (Ar).

Son père : KANTJE'S RONLODO né aux Pays Bas chez les van de Rakt et dont il est le fil rouge de l'élevage «Kantje's », il est présent au travers de quasi tous les Studbooks. Leader Européen incontesté par sa production haut de gamme, il l'est aussi par ses performances. Brillant dès l'agrément, il est reçu avec 2x (9/10) au saut en liberté et au comportement. Il pousse la compétition jusqu'à 1m25 et reçoit toutes les distinctions que peut recevoir un New Forest dans son pays. Sa descendance est tout simplement hégémonique !!! 20 produits aux Championnats d'Europe et dans les trois disciplines. 79 de ses produits sont indicés à plus de 130 dont 35 à plus de 140 et 12 ont un IPO au-delà de 150.

Sa mère : LOCUST DE GRANGE est née chez Michel PINOT à Soucelles (49) a 9 produits en

2018.

2003 **PRIMUS DE L'AUBE** m ; noir par Kantje's Ronaldo ; Exporté à 3 ans en Belgique puis vers La Tchèque **CSIP & CSIOP 1m30** puis retour en France en 2015 **IPO 145** (0,93) étalon 2018 .  
2004- QUOSTER DE L'AUBE m ; noir par Kooihuster Teake ; Exporté au Danemark à 3 ans.  
2006- REMAKE DE L'AUBE m ; bai par Davrocar ; Exporté Pays Bas à 3 ans.  
2006- STARELLETTE DE L'AUBE f ; noir par Baladin du Frémur IPO 90 (0,60) poulinière 2p.  
2007- TASNA DE L'AUBE f ; bai par Idol de l'Aumont poulinière 2 produits.  
2010- ALMELLE DE L'AUBE f ; bai par Melle Jerom IPO 120 (0,93)  
2013- DIANE DE L'AUBE f ; bai par Indigo v/h Hezerhof  
2016- GOHANIA DE L'AUBE f ; alezan par Indigo v/h Hezerhof  
2017- HERACLES DE L'AUBE m ; gris par Batoom de l'aube

Sa 2ème mère : UNBREAKABLE à 11 produits enregistrés :

1990- CARO DE GRANGE h ; alezan par Prince du Narais IPO 141  
1991- DERBY DE GRANGE m ; café au lait par Ould Rihya  
1992- EXBURY DE GRANGE f ; alezan par Un Atout d'Angrie IPD 101 & IPO 95 poulinière  
1993- FLYIND DE GRANGE h ; bai par Quetzal du Blin IPO 95  
1994- GOVERN OF GRANGE h ; bai par Udou des Etangs **IPO 148 Champion de France D1 Junior en 2011**; Champion Dpt D1 en 2011. Gagnant As Poney D1 en 2010. **CSIP** et Vainqueur C2 Open Chevaux, **propre frère de la mère de PRIMUS DE L'AUBE**.  
1995- HAVEN DE GRANGE h ; alezan par Udou des Etangs  
1996- INSIGHT DE GRANGE h ; bai par Cindy de la Dive **IPC 151**  
1997- JIFFY DE GRANGE f ; alezan par Marco de Tyv IPO 108  
1998- KINDLY DE GRANGE h ; bai par Davrocar IPC 118 & IPO 127  
1999- LOCUST DE GRANGE f ; bai (voir ci dessus)  
2000- OREE DE GRANGE f ; alezan par Quel Normand IPC 129 & **IPO130**

PERFORMANCES :

Exporté à 3 ans vers la Belgique, puis expatrié ensuite en Tchèque où il évolue sous la selle de Grünthalová Nicola en CSIP & CSIOP.

2011 – 2<sup>ème</sup> place sur le championnat poney tchèque 1m20.  
2012- 4<sup>ème</sup> du CSIP Arezzo Italie «Toscana Tour» 1m20.  
2012- 3<sup>ème</sup> du CSIP Arezzo Italie «Toscana Tour» 1m30.  
2012- 3<sup>ème</sup> du Championnat Tchèque 1m25.  
2013- 7<sup>ème</sup> CSIP de Linz Autriche (CSN-B) 1m30.  
2013- 5<sup>ème</sup> du Championnat Tchèque 1m25.

Sélectionné pour les Championnat d'Europe pour La Tchèque n'y participera pas faute d'avoir constitué une équipe. De retour en France à mi-saison 2014, il démarre avec sa nouvelle cavalière Fiona Tissier Gagnant As Poney 2D & 1D et Vainqueur CSIP 5<sup>ème</sup> 110/ 2<sup>ème</sup> 115/ 9<sup>ème</sup> 120 CSIP Barbizon'14; 7<sup>ème</sup> 115 CSIP Barbizon'15; 24-36-20<sup>ème</sup> CSIP Fontainebleau'15; 11-2-5<sup>ème</sup> CSIP Barbizon'15; 1<sup>er</sup> vitesse CSIP Deauville'15;

CONDITIONS DE MONTE : (HT)

Monte en main et IAC :

- 150€ à la saillie + 400€ échographiée pleine au 1/10 **OU**
- 150€ à la saillie + 450€ poulain vivant à 72h **OU**
- 500€ à la saillie.

NB : Monte en main - report de saillie une année si jument vide.

IAC – 3 doses de huit paillettes, les paillettes non utilisées restent la propriété de l'éta lonnier.